Affichage interne/externe



Responsable de l'entrepôt

Sous la supervision de la direction générale, le responsable d'entrepôt a les responsabilités suivantes :

Responsabilités

- S'occupe de recevoir la marchandise en respectant le processus mis en place;
- Collabore étroitement avec les responsables des achats pour assurer une fluidité de l'information;
- Garde l'entrepôt ordonné et rangé et voit à l'entretien, au libre accès et au nettoyage des aires de réception/expédition ;
- S'assure de donner un excellent service à la clientèle;
- Vérifie et contrôle la qualité et la quantité des marchandises reçues;
- Respecte les normes d'hygiène et salubrité ainsi que les normes de santé et sécurité ;
- Procède à l'entreposage des produits en cas de besoin ;
- Maintient le bon état de l'équipement et s'assure de sa propreté;
- Supervise les activités de chargement, déchargement et mouvement de la marchandise ;
- Surveille les procédures de l'entrepôt, vérifie les stocks et identifie et cherche à résoudre les éventuels problèmes qui ralentissent les activités ;
- Veille à la gestion des stocks de produits sanitaires pour l'ensemble du magasin et procède aux commandes lorsque nécessaire;
- Assure les livraisons des commandes de l'Île-D 'Entrée au quai de Cap-aux-Meules et autres s'il y a lieu.
- Effectue les commissions demandées par l'équipe de direction;
- Veille au bon état du bâtiment principal, des bâtiments secondaires et de leurs alentours en assurant le suivi des calendriers d'entretien;
- Communique avec les travailleurs spécialisés pour effectuer les différents travaux nécessaires;
- Assure un soutien technique aux menus-travaux intérieurs et extérieurs;
- Réceptionne les appels du système d'alarme 24/7, se déplace sur les lieux et communique avec les travailleurs spécialisés au besoin.
- S'assure du bon état et de l'organisation de la gestion des déchets, du cabanon et des aires extérieures, entourant le magasin;
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Habiletés techniques dans les tâches d'entretien et de maintenance
- Une formation en maintenance de bâtiment ou conciergerie serait un atout de grande valeur

- Formation en conduite de charriot élévateur réussie et valide
- Bonnes capacités physiques
- Sens des responsabilités et de l'initiative
- Bonne communication
- Expérience en gestion d'entrepôt serait considérée comme un atout

Conditions de travail et avantages

- Horaire adapté aux réceptions au besoin
- Horaire normal : du lundi au vendredi réparti sur 35 heures (40 heures payées en compensation de la disponibilité de garde demandée 24/7 pour le système d'alarme)
- 3 heures payées à temps simple lorsqu'il y a un déplacement en magasin, pour le système d'alarme, hors de l'horaire normal de travail
- Rémunération selon l'expérience et la convention collective en vigueur (Classe 2)
- Assurances collectives, programme d'épargne retraite, journées mobile et autres.